

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<p>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</p>	<p>Date 12.02.2018</p>	<p>Heure 16h03</p>	<p>Numéro 18.109</p>	<p>Département(s) DDTE</p>
	<p>Annule et remplace</p>			
<p><b>Auteur(s) : Membres du parti Les Verts</b></p>				
<p><b>Titre : Copains comme cochons...</b></p>				
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Dans le canton de Neuchâtel, le service de la consommation et des affaires vétérinaires est chargé par la Confédération de superviser les contrôleurs des élevages, comme par exemple les contrôleurs de porcheries, eux-mêmes souvent éleveurs (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée, ANAPI)... N'y a-t-il pas conflits d'intérêt ? risque de copinage ? Qu'est-ce qui nous prouve que ces contrôles sont vraiment transparents ?</p> <p>Les Verts aimeraient savoir comment le Conseil d'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifie ces contrôles et avec quels moyens ;</li> <li>– garantit que la filière agro-alimentaire cantonale respecte des conditions d'élevage dignes et conformes à la Loi fédérale sur la protection des animaux ;</li> <li>– intervient si lesdites conditions ne sont pas respectées ;</li> <li>– répare les dégâts d'image ;</li> <li>– favorise les productions exemplaires du point de vue environnemental et du respect des animaux ;</li> <li>– compte informer régulièrement notre parlement de la situation.</li> </ul> <p>Enfin, Les Verts aimeraient savoir si, durant ces dix dernières années, des cas d'exploitations ne respectant pas les règles d'élevage ont été relevés dans le canton. Si oui, combien, en quoi dérogeaient-elles aux règles et quelles en ont été les conséquences (sanctions) ?</p>				
<p><b>Développement :</b></p> <p>Les normes fédérales en vigueur depuis 2008 imposent le renforcement des conditions de détention des animaux. Le développement d'une production locale, de qualité, respectueuse de l'environnement et proposant des conditions d'élevage exemplaires est séduisant. Cependant, une partie de nos concitoyen-ne-s s'inquiètent de l'impact environnemental des exploitations animales toujours plus grandes. De plus, suite à la diffusion d'images faisant apparaître des conditions d'élevage scandaleuses en Suisse, des interrogations s'élèvent. En effet, les cas de maltraitance animale révélés dans le canton de Vaud et en Suisse orientale soulèvent plusieurs questions sur les contrôles effectués par les cantons.</p> <p>Référence ANAPI : <a href="http://www.cnav.ch/Partenaires/ANAPI/Presentation">http://www.cnav.ch/Partenaires/ANAPI/Presentation</a></p>				
<p><b>Demande d'urgence : NON</b></p>				
<p><b>Auteur ou premier signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :</p> <p>Clarence Chollet</p>				
<p><b>Autres signataires</b> (<i>prénom, nom</i>) :</p>	<p><b>Autres signataires suite</b> (<i>prénom, nom</i>) :</p>	<p><b>Autres signataires suite</b> (<i>prénom, nom</i>) :</p>		
<p>Laurent Debrot</p>	<p>Doris Angst</p>	<p>Céline Vara</p>		
<p>Veronika Pantillon</p>	<p>Xavier Challandes</p>	<p>Diego Fischer</p>		
<p>Laurent Kaufmann</p>	<p>Jean-Jacques Aubert</p>	<p>Sébastien Frochoux</p>		
<p>Johanna Lott Fischer</p>				